

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 24-25 (1956-1957)
Heft: 12

Artikel: Coutumes des ouvriers du temps passé
Autor: Lasserre, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

DÉCEMBRE 1956

24ÈME ANNÉE

NUMÉRO 12

Coutumes des ouvriers du temps passé

Le tour de France et le compagnonnage. Ouvriers du bâtiment

Le mot « tour de France » évoque aujourd'hui des caravanes publicitaires bigarrées qui parcourent le pays à propos d'une compétition sportive. Pendant longtemps, ce terme symbolisa la longue course des ouvriers de tout métier qui perfectionnaient leurs connaissances techniques en passant d'une ville du royaume à l'autre. Ce long voyage était organisé et maintenu vivant par les **compagnonnages**.

Ces organisations ont une origine obscure. Leurs membres prétendent les rattacher aux groupes de métiers qui se constituèrent lors de la construction du temple de Jérusalem sous le règne du grand Salomon. D'autres, plus modestes remontent aux corporations romaines ou aux bâtisseurs de cathédrales, ce qui serait fort plausible. Elles sont certainement apparentées aux sociétés secrètes, telles que les francs-maçons, dont les rites présentent d'étranges analogies avec les leurs. De toute façon, elles existaient au moyen-âge, clandestines, pourchassées par les corporations ou l'Etat qui craignaient toute forme de coalition, privées de rayonnement par les cloisonnements urbains (ce n'est que l'édit de 1581 qui rendit valables dans toute la France, les apprentissages faits dans une ville quelconque). Elles ne se développèrent dans les métiers nomades, le bâtiment en particulier, qu'à l'aube des temps modernes. Nous allons essayer de les évoquer au travers de la vie d'un compagnon telles qu'elles apparurent dans leur prospérité entre le XVII^e et le milieu du XIX^e siècle.

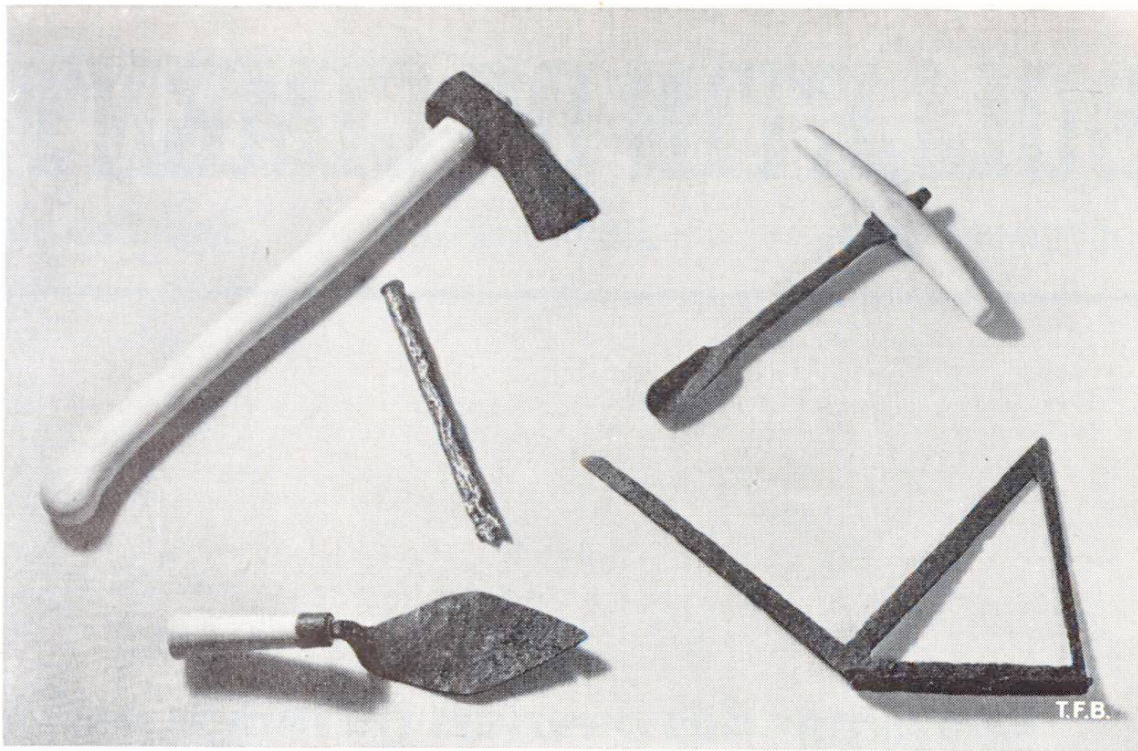


Fig. 1 Outils d'artisans romains: Hache de charpentier, ciseau, tarière, truelle de maçon, équerre (Musée national suisse, Zurich)

Admis comme aspirant dans un compagnonnage, le jeune ouvrier ne peut obtenir son agrégation qu'au travers d'initiations secrètes, puériles, parfois peut-être obscènes, dont le couronnement est le baptême où il reçoit un nouveau nom : **Avignonnais-la-Vertu**, **Vivarais-cœur-fidèle**, etc. On lui remet également une canne à rubans de couleurs symboliques qu'il apprendra à porter de treize manières différentes, également symboliques. Un catéchisme complétera sa formation où il apprendra les figures secrètes et les « signes, attouchements et paroles » qui le feront reconnaître de ses pairs et lui assureront leur protection.

Devenu ainsi c . . . il pourra se lancer sereinement sur les routes de France. En effet, arrivé dans une ville, il présente à la **Mère** qui tient le foyer compagnonnique et au **capitaine** ou **premier compagnon** son **affaire** ou passeport secret. Puis il se fait reconnaître par des saluts compliqués et tout un rituel qui lui permettront l'**entrée de chambre** et lui garantiront l'assistance en attendant qu'il s'embauche ; chez les **compagnons passants** charpentiers, par exemple, il reçoit trois repas gratuits. Ensuite le **rouleur** ou **rôleur** l'accompagnera dans les ateliers et s'efforcera de lui trouver du travail chez un patron, le **bourgeois**, logement, nourriture et crédit lui étant toujours assurés chez la **Mère**. Là, il participera aux réjouissances et aux beuveries de la communauté . . .

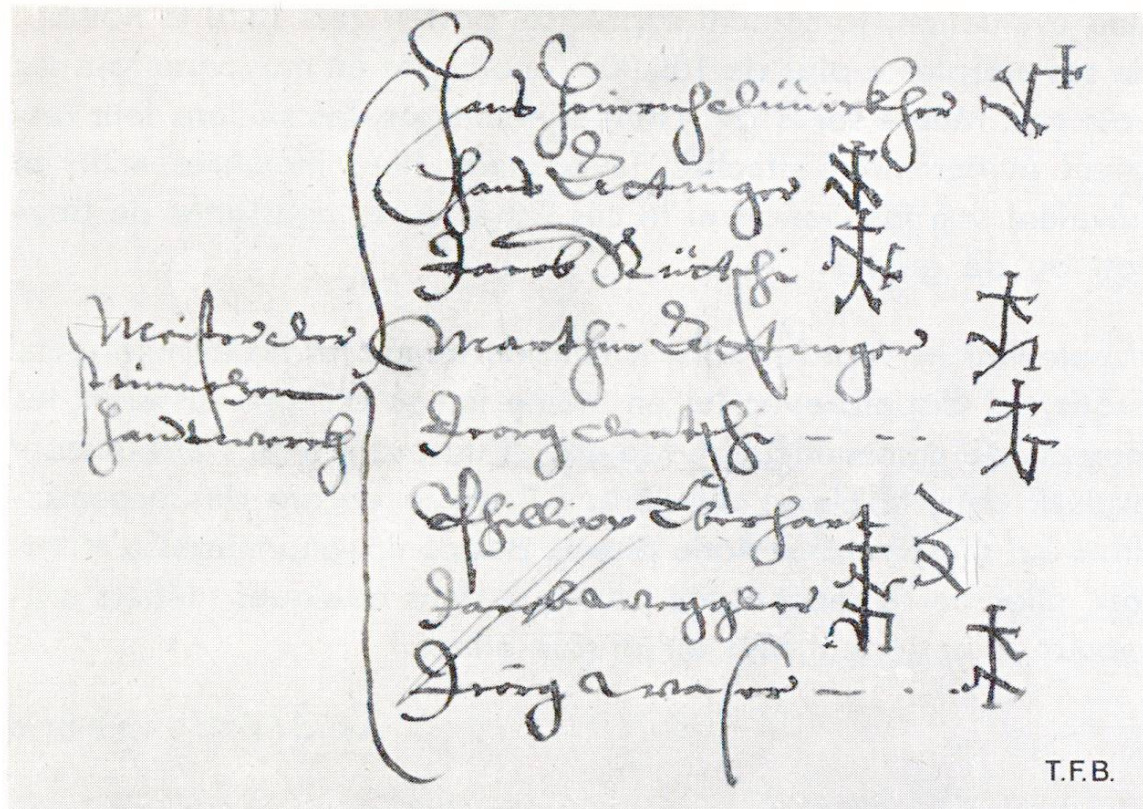


Fig. 2 « Maîtres de la corporation des tailleurs de pierre: sig. Hans Dünickher, Hans Attinger, Jacob Rüttschi, Marthin Attinger, Georg Dietschi, Philipp Eberhart, Jacob Weggler, Georg Waser » — avec leurs marques de tailleurs de pierre dédiées (Extrait d'un document de 1601 aux Archives d'Etat du ct. de Zurich)

mais dans les règles : qu'il enlève sa veste, par exemple, et une amende le frappera ; de même s'il « jure le St. nom de Dieu » ou tutoie un camarade. Il y trouvera aussi souvent un **maître de trait** qui lui apprendra la géométrie, la technique du charpentage ou de la menuiserie. Ce souci de formation professionnelle est tout à l'honneur de ces associations et eut un rôle essentiel à une époque où la tradition artisanale jouait le rôle de nos écoles supérieures.

Notre homme tombe-t-il malade ? Ses compagnons l'assistent, lui font visite à l'hôpital. A-t-il une querelle ? Il trouve tout de suite un soutien. Meurt-il ? Ses collègues l'accompagnent et il est accueilli parfois dans sa dernière demeure par des lamentations souterraines jaillissant de la fosse recouverte d'un drap noir. (Parmi les ouvriers du bâtiment assez rares étaient ceux qui **hurtaient** ainsi.)

Le travailleur a-t-il passé quelques mois dans une ville ? Veut-il continuer son voyage d'instruction ? Il lui faut procéder dans les règles au **levage d'acquit**. « Le rouleur, écrit au XIX^e siècle un menuisier qui avait eu des difficultés avec son **bourgeois**, me ramène devant le patron. Nous nous plaçons triangulairement chapeau bas comme pour l'embauchage ». Chaque partie ayant

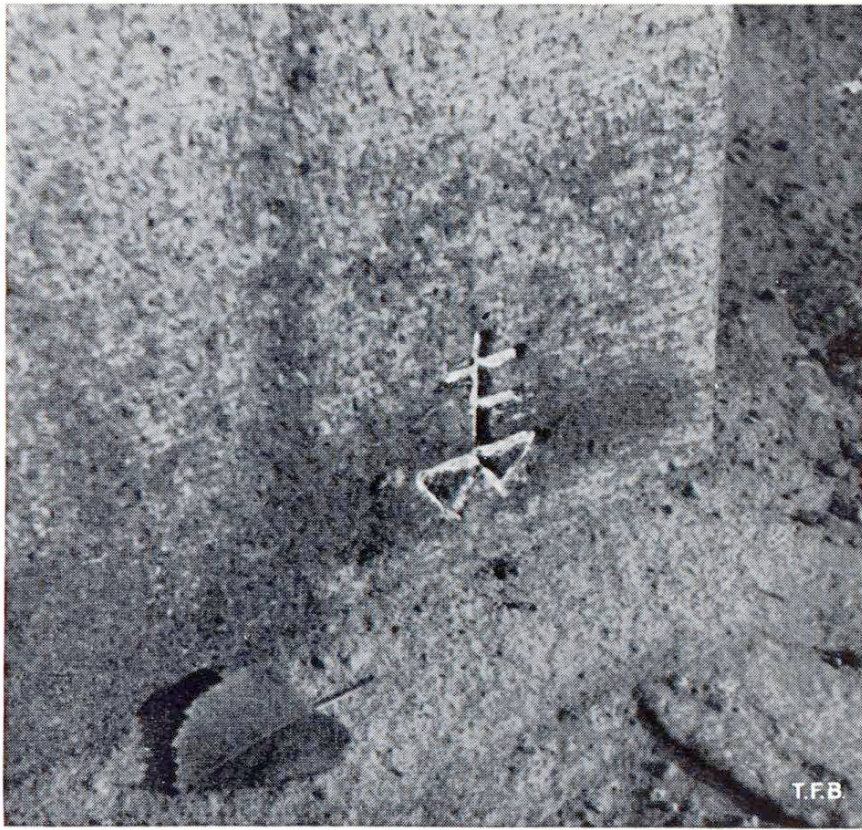


Fig. 3 Marque du tailleur de pierre Felix Buchser, sur la base d'une fontaine, 1955



Fig. 4 Charpentiers au travail. Gravure sur bois de Hans Schüpflein 1530

5 annoncé devant le témoin qu'elle était quitte, l'acquit est levé. Puis le partant fait de même chez la **Mère** et auprès de ses collègues. Manque-t-il à ces devoirs et laisse-t-il des dettes derrière lui, il est réputé **brûleur** par le compagnonnage qui tient à sauvegarder sa réputation de moralité, et son nom est envoyé à toutes les **cayennes** du tour de France où il ne pourra plus pénétrer avant de s'être exécuté. Il sera « brûlé » comme on dit aujourd'hui en reprenant sans doute un vieux terme compagnonnique. Et son sort n'a rien d'enviable si l'on songe que ces associations tendaient à monopoliser l'embauche.

Pire encore le sort du voleur qui est exclu définitivement et doit promettre de ne jamais se vanter d'avoir été compagnon. Ensuite il doit boire autant de verres d'eau que ses camarades trinquent de fois à l'exécration des fripons et sa canne est brisée. Si les corporations patronales redoutaient la force des ouvriers coalisés dans les compagnonnages, elles appréciaient en revanche la garantie de moralité qu'ils offraient et l'arbitrage que pouvait à l'occasion faire le premier compagnon en cas de conflit du travail. Le bon ouvrier, lui, recevra la **conduite** de ses camarades qui l'accompagnent hors de ville « armés de cannes, parés de couleurs, chargés de verres et de bouteilles, sur deux rangs » chantant ou **hurlant**, parfois avec tambours et musique. Au moment de la séparation se faisait la **guillebrette** au cours de laquelle par trois fois le partant et un ami tournaient avec des paroles sacramentelles autour de deux cannes croisées et vidaient un verre.

Une fois seul, le voyageur court des dangers : supposons qu'il rencontre un ouvrier qui lui crie : **tope !** Qu'il réponde : **tope, quelle vocation le pays ?** et le dialogue s'engagera fraternellement. Mais s'il appartient à un **devoir** où l'on ne **tope** pas, son compte est bon ! En effet, et ce fut la grande faiblesse du compagnonnage français, les ouvriers se répartissent en trois groupes ou **devoirs** rivaux et même ennemis, qui suivent des rites différents : les tailleurs de pierre, **compagnons étrangers** ou **loups**, les charpentiers **ou renards de la liberté**, les menuisiers et serruriers dits **gavots** se disaient **enfants de Salomon** ou compagnons du **devoir de liberté**. Eux ne topaient pas et risquaient leur peau en rencontrant les tailleurs de pierre **compagnons passants** ou **loups-garous** ou les menuisiers et serruriers du **devoir** dits **dévorants** ou **dévoirants**. Eux aussi d'ailleurs se disaient sortis du temple de Salomon sous la houlette d'un conducteur de travaux, Maître Jacques. Les **enfants du Père Soubise** enfin, sectateurs d'un maître charpentier de Salomon qui portait ce nom, réunissaient des charpentiers, les **drilles**,

6 et plus tard des couvreurs et des plâtriers. Les autres corps de métier étaient aussi affiliés à tel ou tel de ces **devoirs**, surtout celui de Maître Jacques, mais les ouvriers du bâtiment s'y donnaient, sans doute par ancienneté, une place de choix.

Les hostilités entre **devoirs** empoisonnaient l'atmosphère dans le bâtiment. Si dans un atelier, des **gavots** succédaient à des **dévorants** ils commençaient par désinfecter les outils au vinaigre puis brûlaient du soufre et du parfum pour désensemper l'atmosphère ! Dans les chantiers importants, il était impossible d'avoir des travailleurs d'un seul **devoir** et le maître d'œuvre devait faire des prodiges d'imagination pour éviter tout contact entre équipes rivales sinon le sang risquait fort de couler à flot. Et il coula souvent, pour des vétilles, pour un **tope** laissé sans réponse, pour une chanson, et il s'en faisait beaucoup au Tour de France. Aucun **gavot** de bon cœur ne pouvait par exemple supporter ce couplet des **dévorants** : « Un dimanche à Bordeaux. Nous fîmes des bouddins Du sang de ces gavots ». Avant d'en découdre il scandait toutefois : « Repoussons ces brigands, Ces chiens de dévorants Qui n'ont pas de bon sang ».

La rixe pouvait devenir bataille organisée telle celle de 1730 où les **enfants de Salomon** affrontèrent dans La Crau ceux de **Maître Jacques** joints à ceux de **Maître Soubise**. Ils jouèrent tous si rudement du mousquet et du compas — arme et signe distinctif, avec l'équerre de tous les **devoirs** — que la troupe dut intervenir. C'est à grand-peine qu'elle réussit à séparer les combattants. Ensuite elle ramassa les morts qui jonchaient le terrain en compagnie de nombreux blessés. Une autre fois la ville de Nantes dut fermer ses portes à tous les compagnons qui cherchaient du travail dans la ville à cause des batailles perpétuelles qui semaient le désordre. Et que d'assassinats isolés restèrent ignorés parce qu'ils se firent en privé.

Dans certains cas, il est vrai, les **devoirs** ennemis se réunissaient pour une grève ou le boycott d'un **bourgeois** honni, un **singe**, ou même d'une ville entière mise à l'interdit. Le cas ne dut pas être fréquent mais on en connaît par exemple en 1832 et 1845 entre charpentiers parisiens du **devoir de liberté** et de **Maître Soubise**, à une époque où l'on pouvait d'ailleurs déjà percevoir les premiers efforts de la classe ouvrière de se regrouper selon des principes plus généreux. Dans le premier de ces cas, on voit la **coterie** des deux groupements arrêter que « les chantiers du **singe** du Pecq sont interdits pendant cinq ans » parce que le dit **singe** refusait que son personnel travaillât seulement dix heures.

7 Ce genre d'interdictions était efficace : n'oublions pas que les ouvriers étrangers qui ignoraient tout de la ville où ils arrivaient et des situations qu'elle pouvait offrir, devaient s'en remettre au **rouleur** de leur devoir dont ils dépendaient étroitement. Peut-être même plus qu'ils ne le désiraient car ce **rouleur** suivait parfois des intérêts personnels qui n'étaient pas ceux des ouvriers. Souvent aussi le Tour de France dirigeait ses membres dans telle ou telle localité où la main d'œuvre manquait, les obligeait à l'occasion à faire une quinzaine chez un patron en période de presse et à des conditions qui ne leur plaisaient pas : l'organisation ouvrière leur accordait une aide puissante, mais cela n'allait pas sans une restriction évidente de leur indépendance. Quoi qu'il en soit la discipline et la cohésion du Tour étaient telles que ses chefs pouvaient exercer une pression puissante sur les **bourgeois** : que l'on songe seulement à la souplesse de cette main d'œuvre nomade ; rien ne l'attachait, aucun lien ne la retenait à tel lieu plutôt qu'à tel autre, ni famille ni foyer ne limitait ses déplacements.

Les possibilités d'action sur les patrons étaient évidemment d'autant plus efficaces que les stations du Tour étaient plus nombreuses, que les **cayennes** organisées étaient plus habilement réparties. De là venaient les efforts des différents **devoirs** de faire des **prises de ville** pour y **fonder une mère**. On comprendra le sens militaire de ce terme de **prise** si l'on pense que la cité convoitée pouvait être déjà le siège d'un autre **devoir** qui s'y assurait le monopole de l'embauche... Il se trouva par exemple que la ville de Tournus servit en 1726 d'enjeu à un concours, comme il s'en organisait souvent entre **devoirs** rivaux qui déléguaient chacun un représentant chargé de faire un chef d'œuvre. Les tailleurs de pierre **compagnons passants** perdirent la joute ainsi que le droit de travailler pendant cent ans à Tournus. Quant ils voulurent reprendre la ville au terme de la pénalité, les **compagnons étrangers** qui s'y étaient solidement établis ne voulurent pas céder la place et repoussèrent avec perte leurs rivaux malheureux au cours de plusieurs combats.

Mais le Tour n'était pas éternel. Arrivait un jour où notre compagnon errant désirait se fixer, fonder un foyer, s'établir peut-être à son compte ou succéder à son père dans l'entreprise familiale (ce n'étaient certes pas la pratique et le métier qui lui manquaient après toutes ces années passées dans tant d'ateliers différents !). Il se retirait alors du compagnonnage et celui-ci lui délivrait un certificat en règle et à l'occasion lui donnait une récompense s'il avait assumé à son honneur des charges importantes dans le Tour.

8 Une évaluation, forcément imprécise, portait vers 1840 le nombre de ses adeptes à plus de 100.000 renouvelés en moyenne tous les trois ans. Même sortis des compagnonnages, les anciens leur restaient évidemment attachés, favorisaient leurs membres actifs et suivaient son inspiration et le cas échéant ses consignes de boycott ou de grèves.

Maintenant le Tour lui aussi a fait son temps, et les compagnonnages ont disparu avec lui en même temps qu'apparaissaient les moyens de communication rapides et un esprit moins étroitement exclusif dans la classe ouvrière. S'il existe encore des organisations qui s'inspirent en ligne directe des compagnonnages d'autrefois, elles ne se rencontrent plus que dans quelques métiers artisanaux et ne jouent plus qu'un rôle effacé.

André Lasserre

Quelques livres :

J. Montreuil : Histoire du mouvement ouvrier en France des origines à nos jours.
— Paris 1947.

H. Hauser : Ouvriers du temps passé. — Paris 1927.

E. Martin Saint-Léon : Le compagnonnage. — Paris 1901.

J. Connay : Le compagnonnage, son histoire, ses mystères. — Paris 1909.

A. Perdiguier : Le livre du compagnonnage. — Paris 1857 (3e éd.).

id. : Mémoire d'un compagnon. — Paris 1914 (2e éd.)

Pour tous autres renseignements s'adresser au

SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'E. G. PORTLAND
WILDEGG, Téléphone (064) 8 43 71